

PROGRAMME FORMATION PERMIS D'EXPLOITATION

Durée : 2.5 jours / 20 heures

Lieu : MAGNIS FORMATION Lyon 3e

Objectifs :

- Connaître ses obligations et ses droits, être en possession des législations applicables.
- Prévention sur les risques liés à la santé.
- Acquérir une licence.

Profil stagiaire :

- Toutes personnes déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'un débit de boissons à consommer sur place de 2ème, 3ème et 4ème catégorie.
- Toutes personnes déclarant l'ouverture d'un établissement disposant de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant ».
- Toutes personnes louant des chambres d'hôtes et servant des boissons.
- Exploitants ayant moins de 10 ans d'expériences dans ce domaine.

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum.

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques (vidéoprojecteur, échanges entre les stagiaires) et d'exercices pratiques.

Points abordés : Réglementation, Prévention, Risques, Bonne pratiques.

Théorie :

Présentation du permis d'exploitation.



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

LEGISLATION ET REGLEMENTATION

- Responsabilité civile et pénale de chacun
- Fermetures administratives et judiciaires
- Délits et infractions
- Code général des collectivités territoriales
- Code de la santé publique

CONDITIONS D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS

- Conditions liées à la personne
- Conditions liées à la licence (Classification des boissons, délivrance et validité d'une licence...).
- Déclarations préalables à l'ouverture
 - > déclaration administrative
 - > obligations fiscales
 - > rédaction du bail par acte authentique
 - > déclarations aux métiers de bouche

OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

- Obligations liées à l'établissement
 - > horaires
 - > étalage des boissons sans alcool
 - > affichages
 - > information sur le prix
- Prévention et protection de la santé publique
 - > prévention alcoolisme,
 - > stupéfiants,
 - > protection des mineurs
 - > protection des consommateurs
- Prévention et protection de l'ordre public (bruits, troubles dans ou aux abords de l'établissement, réglementation jeux et loteries ...).

REGLEMENTATION LOCALE

- Arrêtés préfectoraux et municipaux
- Règlement sanitaire départemental
- Réglementation contre le bruit



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

MISE EN APPLICATION

Evaluation et validation :

Evaluation des connaissances acquises.

Documents remis en fin de formation :

- Délivrance d'une attestation de formation valable 10 ans.
- Support de cours (CD).